

MAIRIE DE Versonnex
01210

Délibération n° : D2025009031

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice : 18
Date de la convocation : 02 septembre 2025
Votes exprimés : 17

Séance du 08 septembre 2025

Le 08 septembre 2025 à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Versonnex, s'est réuni en session ordinaire en présentiel et en visioconférence, sous la Présidence de M. Jacques DUBOUT, Maire,

PRESENTS : Jacques DUBOUT (maire) – Evelyne MARTIN - Patrick HEIDELBERGER – Donata ROTH - Marie-Anne SOLETTI - Emeline HEDRICH - Dominique PORTEILLA FOURNIER - Daniel DEVISCOURT – Roland MERLEAU - Céline PAUGET – Roxane PERRET – Jocelyne PETRY - Cyrille ROBERT - Pascale STEINMANN – Laurence TAQUET

PROCURATIONS : Michael BIRNER donne procuration à Evelyne MARTIN - Nicolas BLOUQUY donne procuration à Donata ROTH

ABSENT : Jean-Laurent FERVEL

Secrétaire de séance : Evelyne MARTIN

OBJET : CONVENTION LE « CAFÉ PARENTS » ANNÉE 2025-2026

Monsieur le Maire présente le bilan de l'atelier « café parents » qui a eu lieu l'année passée avec une professionnelle de la petite enfance. L'objectif est de mettre à disposition des parents (d'enfants de 0 à 3 ans) ou futurs parents de Versonnex et des environs proches, un lieu convivial et chaleureux, en capacité d'accueillir un petit nombre de parents et leur enfant une fois par mois, en présence d'une professionnelle.

Pour renouveler l'atelier le montant s'élève à 2 156,90 € TTC pour la période d'octobre 2025 à juin 2026

Le conseil municipal doit donc délibérer sur le renouvellement des ateliers « café parents ».

Après en avoir délibéré à l'unanimité le Conseil Municipal décide de :

- **APPROUVER** le renouvellement des ateliers « café parents » pour la période d'octobre 2025 à juin 2026 ;
- **AUTORISER** M. Le Maire ou ses adjoints à signer tous les documents relatifs à cette décision
- **INSCRIRE** la dépense dans le budget communal.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé Le Maire et le secrétaire de séance

Pour extrait conforme,

M. Le Maire
Jacques DUBOUT



Secrétaire de séance
Evelyne MARTIN

Rendu exécutoire
Le 09/09/2025
Publié
Le 10/09/2025